

Vendredi 19 janvier 2018

22 JANVIER 2018 : DÉBUT DES INSCRIPTIONS SUR PARCOURSUP

Les lycéens vont pouvoir accéder à la nouvelle plateforme nationale d'admission en première année des formations du 1er cycle de l'enseignement supérieur "Parcours Sup". Ils pourront s'inscrire et créer leur dossier personnel. Ensuite ils auront jusqu'au 13 mars 18h pour saisir leurs vœux

Cette plateforme permet aux lycéens, apprentis ou étudiants (en réorientation), qui souhaitent s'inscrire dans une formation de l'enseignement supérieur à la rentrée 2018, de se préinscrire, de déposer leurs vœux de poursuite d'études (10 vœux sans ordre de préférence) et de répondre aux propositions d'admission des établissements dispensant des formations de l'enseignement supérieur (licences, STS, IUT, CPGE, PACES, écoles d'ingénieurs ...).

À la suite de l'analyse du dossier du lycéen, les réponses des formations de l'académie de Caen, pourront être soit oui soit non. Lorsqu'une réponse à un vœu est "en attente", cela signifie que des places vont se libérer au cours de la procédure.

Parcoursup met en place une **procédure simple, juste et transparente** pour entrer dans l'enseignement supérieur. Le tirage au sort est désormais supprimé. Un accompagnement est mis en place pour que l'humain soit replacé au cœur de l'admission post-bac et pour œuvrer à l'orientation réussie des bacheliers. De nombreuses informations sur les formations sont disponibles sur le site Parcoursup mais aussi sur le site terminales2017-2018.fr pour aider chacun dans sa réflexion préalable à la formulation de ses vœux.

Les élèves sont accompagnés sur l'utilisation de la plateforme par leur professeur principal dans leur établissement mais ils peuvent également utiliser la messagerie instantanée disponible sur la plateforme ou appeler le numéro vert 0 800 400 070 (du lundi au vendredi, de 10 h à 16 h)

Retrouvez le calendrier et les étapes clés de Parcoursup dans l'infographie disponible en pièce-jointe.

Plus d'informations sur education.gouv.fr

➔ **Nous vous proposons un rendez-vous presse lundi après-midi, au lycée Salvador Allende (Hérouville-Saint-Clair), pour la découverte de la plateforme Parcoursup en présence des élèves. L'horaire vous sera communiqué lundi dans la matinée.**

Merci de confirmer si vous êtes intéressés par retour de mail à l'adresse communication@ac-caen.fr

CONTACT
communication@ac-caen.fr
Laure Cours-Mach, Responsable
02 31 30 16 35 / 06 79 31 21 09
Fanny Gallien, Assistante
02 31 30 15 03

PROCÉDURE D'ADMISSION DES LYCÉENS DANS LE SUPÉRIEUR : LES ÉTAPES CLÉS 2018

Voici le calendrier pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur.
Chaque étape est primordiale et doit être réalisée
dans le respect des délais impartis.

Inscription & saisie des vœux sur Parcoursup

15 JANVIER

Ouverture de la plateforme d'admission Parcoursup

WWW.PARCOURSUP.FR

1

DU 22 JANVIER
AU 13 MARS

INSCRIPTION ET CRÉATION DU DOSSIER PARCOURSUP

- Saisir une adresse mail valide et régulièrement consultée
- Télécharger l'application Parcoursup sur votre téléphone mobile

› Possibilité de renseigner les adresses mail des parents pour leur permettre de recevoir les messages et alertes liés à la procédure

CONSULTATION DES CARACTÉRISTIQUES DE CHAQUE FORMATION (contenus, attendus, places disponibles, débouchés, etc.)

SAISIE DES VŒUX

- 10 vœux maximum non classés¹
- **Aucun nouveau vœu ne peut être formulé après le 13 mars (clôture à 18 h)**

POUR FINALISER VOTRE PROJET D'ORIENTATION

- 2^e semaine de l'orientation dans les lycées
- Journées portes ouvertes des établissements
- www.terminales2017-2018.fr

2

JUSQU'AU 31 MARS

FINALISATION DU DOSSIER ET VALIDATION DES VŒUX

- Saisir un projet de formation motivé pour chaque vœu
- Joindre les éventuelles pièces demandées

CONFIRMATION IMPÉRATIVE AVANT LE 31 MARS de chaque vœu une fois le dossier complet

¹ Avant de confirmer les vœux, vous devrez, sur la plateforme, exprimer votre préférence dans une rubrique dédiée à cet effet. Non communiquée aux établissements choisis, cette information pourra être utilisée par la commission d'accès à l'enseignement supérieur pour trouver une formation à ceux qui n'ont pas reçu de proposition d'admission.

Propositions d'admission & réponses possibles

3

DU 22 MAI AU 21 SEPTEMBRE

RÉCEPTION ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS D'ADMISSION

Comment répondre aux propositions d'admission dans le délai :

VOUS RECEVEZ

**UNE SEULE PROPOSITION
D'ADMISSION (OUI ou OUI SI²)**

**PLUSIEURS PROPOSITIONS
D'ADMISSION (OUI ou OUI SI²)**

**UNIQUEMENT DES
PROPOSITIONS EN ATTENTE**

**UNIQUEMENT DES
RÉPONSES NÉGATIVES³**

VOUS RÉPONDEZ

- › j'accepte (ou je renonce)
- › je peux demander à conserver tout ou partie de mes vœux en attente

- › j'accepte une proposition et renonce aux autres
- › je peux demander à conserver tout ou une partie de mes autres vœux restés en attente

- › j'attends qu'une place se libère

- › la commission d'accès à l'enseignement supérieur pourra me faire des propositions

À NOTER

Suspension du délai pour répondre aux propositions d'admission pendant la durée des épreuves écrites du baccalauréat

² Le lycéen se voit proposer un parcours de formation personnalisé pour se renforcer dans les compétences attendues.

³ En cas de vœux uniquement dans les formations sélectives.

Phase complémentaire

À PARTIR DU 26 JUIN

De nouveaux vœux pour des formations disposant de places vacantes peuvent être formulés.

APRÈS LES RÉSULTATS
DU BAC

La commission d'accès à l'enseignement supérieur étudie les souhaits de formation prioritaires et fait des propositions de formation au plus près des choix initiaux.

4

Inscription administrative

Attention aux dates limites d'inscription dans l'établissement d'accueil

21 septembre

Tous les bacheliers qui le souhaitent sont inscrits